



August 24, 2020

### **Moncton City Council amends water supply by-law**

**MONCTON, NB** – Moncton City Council has given the first reading of an amendment to by-law P-102 (Development, Maintenance and Supply of Water) that delegates emergency authority to the City Manager to impose water consumption restrictions. This change in the by-law will allow the City to react quickly to protect customers in the event of a serious risk to the tri-community's water supply.

*Excerpt: "2.1. Despite any other provision of this By-Law, if the City Manager determines that the quality, quantity or efficiency of the municipal water supply is impaired or at risk of being impaired, he may impose any necessary restrictions to any consumer to protect the municipal water supply."*

"Previously, the by-law required a resolution of Council to declare a water shortage and therefore impose consumption restrictions," explained Bruce Tait, General Manager of Operations for the City of Moncton. "With this amendment, we now have the flexibility to deal with new or unknown issues, such as the risk of a toxic blue-green algae bloom in one of our reservoirs, as is currently highly probable."

Second and third readings will take place during the regular public session scheduled on September 8, 2020.

#### **Background**

On August 12, the City issued a request to all customers to voluntarily reduce their water consumption to necessary activities only, in an effort to protect the water supply. This effort preserves more water in the reservoir, therefore keeping the water deeper and cooler, and will help in keeping the nutrients, algae and any toxins they produce as dilute as possible (meaning: less food = less algae = less toxins).

As of August 23, overall consumption had dropped by approximately 21% (about 12 million of litres/day).

With little to no rain in months, the water levels at the Tower Road reservoir continue to drop. However, our primary reservoir at Turtle Creek appears to be in good condition at this time based on sample results.

#### **Is the water still safe for consumption?**

Yes, until further notice, water remains safe for drinking and all other regular activities such as bathing, cooking and washing.

Water sampling and testing are continuing, and plans are in place to ensure the highest standards of water quality are maintained for our customers.

**What is blue-green algae?**

Blue-green algae are naturally occurring microscopic organisms found in both fresh and salt water. Under conditions such as warm water temperatures, high nutrient loads, and other influences, blue-green algae can multiply quickly and create blooms. These blooms can sometimes produce harmful toxins. Blooms can occur at any time of year, but are more common in summer or early fall.

**About our water supply:**

- The Turtle Creek reservoir has been the tri-community's primary drinking water supply since 1962, and has a capacity of about 7 billion litres.
- The Tower Road reservoir, opened in 2014, supplies the Turtle Creek reservoir and provides an additional 10 billion litres of drinking water supply to the communities of Moncton, Dieppe and Riverview.
- Upgrades to the water treatment plant began in 2019; Phase 1 is expected to be completed by year-end.

**Information:**

**Isabelle LeBlanc**, Director  
Communications, City of Moncton  
506-853-3592 / [Isabelle.leblanc@moncton.ca](mailto:Isabelle.leblanc@moncton.ca)



Le 24 août 2020

### **Le conseil de Moncton modifie l'arrêté sur l'approvisionnement en eau**

**MONCTON, NB** – Le conseil municipal a effectué la première lecture d'un amendement à l'arrêté P-102 (L'aménagement, le fonctionnement et l'entretien du service d'approvisionnement en eau) qui délègue une autorité d'urgence au directeur municipal d'imposer des restrictions par rapport à la consommation de l'eau. Ce changement à l'arrêté permettra ainsi à la Ville de réagir rapidement pour protéger les usagers si un risque sérieux se manifeste dans la source d'eau potable du Grand Moncton.

Extrait : « **2,1** *Malgré toute autre disposition du présent arrêté, si le directeur municipal détermine que soit la qualité, la quantité ou l'efficacité de l'approvisionnement municipal en eau est compromise, il peut imposer toute restriction nécessaire à quiconque afin de protéger l'approvisionnement municipal en eau.* »

« Par le passé, l'arrêté exigeait une résolution du conseil pour déclarer une pénurie d'eau, pour ensuite imposer des restrictions sur la consommation d'eau, explique Bruce Tait, directeur général des opérations de la Ville de Moncton. Grâce à l'amendement, nous disposons maintenant d'un mécanisme pour gérer des problèmes inconnus ou de nouvelles circonstances, telles que le risque d'une éclosion d'algues bleu-vert toxiques, comme il en est très probable à l'heure actuelle. »

Les deuxième et troisième lectures se feront pendant la séance publique ordinaire prévue le 8 septembre 2020.

#### **Mise en contexte**

Le 12 août dernier, la Ville a demandé aux clients de réduire volontairement leur consommation d'eau potable en se limitant aux activités nécessaires, dans le but de protéger l'eau potable. Ces efforts collectifs visent à maintenir plus d'eau dans le réservoir, pour ensuite maintenir ou augmenter le niveau de l'eau; l'eau reste ainsi plus fraîche, ce qui permet de diluer le plus possible les nutriments et les toxines qu'elle produit (autrement dit, moins il y a de nutriments, moins il y a d'algues et moins il y a de toxines).

Au 23 août, la consommation globale avait diminué d'environ 21 % ( $\pm$  12 millions de litres/jour).

La pluie se faisant rare depuis des mois, les niveaux d'eau continuent à baisser dans le réservoir du chemin Tower. Cependant, le réservoir principal de Turtle Creek paraît être en bon état à l'heure actuelle, selon les résultats de l'échantillonnage.

#### **L'eau est-elle toujours saine à consommer?**

Oui. Jusqu'à nouvel ordre, l'eau reste saine pour la consommation et pour toutes les autres activités normales comme le bain, la cuisine et la lessive.

Nous continuons de prélever des échantillons d'eau et de les analyser et nous avons mis en place des plans afin de respecter les normes les plus rigoureuses de qualité de l'eau pour nos clients.

-30-

### **Les algues bleu-vert : de quoi s'agit-il?**

Les algues sont des microorganismes naturellement présents dans l'eau douce et dans l'eau salée. Dans certaines conditions (température de l'eau élevée, fortes charges en nutriments et autres facteurs), les algues bleu-vert peuvent rapidement se multiplier et proliférer, pour produire des « éclosions ». Ces « éclosions » peuvent parfois produire elles-mêmes des toxines nocives. Bien qu'elles peuvent se produire dans n'importe quelle période de l'année, elles sont plus répandues en été ou au début de l'automne.

### **Contexte**

- Principale source d'eau potable des trois collectivités depuis 1962, le réservoir de Turtle Creek a une capacité de l'ordre de 7 milliards de litres.
- Ouvert en 2014, le réservoir du chemin Tower ravitaille le réservoir de Turtle Creek et constitue, pour les collectivités de Moncton, de Dieppe et de Riverview, une source supplémentaire de 10 milliards de litres d'eau potable.
- On a commencé en 2019 à moderniser la station de traitement des eaux; la première phase des travaux devrait être achevée d'ici la fin de l'année.

### **Personne-ressource pour les médias :**

**Isabelle LeBlanc**, directrice

Communications, Ville de Moncton

506-853-3592 / [Isabelle.leblanc@moncton.ca](mailto:Isabelle.leblanc@moncton.ca)